

## LABEL ENTREPRISE ECODYNAMIQUE

### LICENCE D'UTILISATION

**Bruxelles Environnement**, situé Avenue du Port 86C/3000 1000 Bruxelles, et représenté par **DEWULF BARBARA**, Directrice générale ad interim, est titulaire des marques déposées collectivement *Label Entreprise Ecodynamique* Logo à 1 étoile, Logo à 2 étoiles et Logo à 3 étoiles.

Par décision de Bruxelles Environnement le Label Entreprise Ecodynamique est octroyé à :

Nom de l'organisme :	ARTFOOD
Adresse du site :	Rue de Vrière, 73, 1020 Laeken
Nombre d'étoile(s) obtenu :	3
Date de labellisation :	19/12/2023

pour la qualité des pratiques en gestion environnementale du site d'activités susmentionné à la date du 24/10/2023.

L'organisme susmentionné reçoit l'autorisation d'utiliser la mention du Label Entreprise Ecodynamique et le logo dans les conditions décrites ci-dessous.

#### 1. Mention du Label Entreprise Ecodynamique

La mention du Label Entreprise Ecodynamique doit toujours s'accompagner du nombre d'étoile(s) obtenu, du nom, de la localisation ou de l'adresse du site labellisé, et de la date de labellisation.

#### 2. Forme du logo autorisée

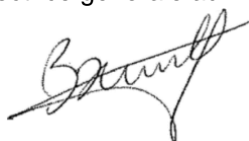
Le logo Label Entreprise Ecodynamique doit toujours être utilisé dans le respect des règles décrites dans la charte graphique du label, associé systématiquement au nom, à la localisation ou à l'adresse du site labellisé.

#### 3. Demande spécifique du candidat

[Nihil]

***Le règlement du Label Entreprise Ecodynamique fait partie intégrante de la licence.***

Barbara DEWULF  
Directrice générale ad interim



BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

